

OGM, les semenciers ont trouvé la parade

Bonjour,

Depuis les années 1950, les chercheurs travaillent sur des cellules qu'ils soumettent à un stress important : par irradiation – bombardement au cobalt ou rayons gamma – ou avec des produits chimiques très agressifs comme la colchicine.

Ce stress provoque une mutation de gènes. C'est ce que l'on appelle de la « mutation incitée » ou mutagénèse. Très vite, les semenciers se sont penchés sur cette technique qui présente le double avantage d'être intéressante économiquement et industrialisable. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) recense ainsi près de 3 000 variétés de plantes mutées de 170 espèces différentes dans le monde. Et, depuis quelques années, les recherches sur les plantes mutées commencent à être déclinées en cultures destinées à la commercialisation.

S'agit-il d'OGM ? Dans le principe, c'est évident, mais en théorie, ça n'en est pas. En tout cas, pour la FNSEA, le syndicat agricole majoritaire, les plantes mutées ne sont pas des OGM. Dans un communiqué dénonçant le fauchage symbolique, la Fédération explique : « Contrairement à la transgénèse, il n'y a pas, avec la mutagénèse, introduction d'ADN provenant d'une autre espèce. La réglementation européenne est très claire : elle exclut de son champ d'application les variétés obtenues par mutagénèse. » Le syndicat assure que « la mutagénèse n'est pas une pratique OGM » !

La mutagénèse apparaît donc comme le cheval de Troie des semenciers pour contourner la réglementation qui empêche, pour l'instant, la généralisation des cultures OGM en encadrant de manière très stricte leur emploi. Si elles venaient à être exclues explicitement du champ d'application des textes européens – ce qui est, semble-t-il, en projet – les plantes mutées échapperaient ainsi aux obligations d'évaluation, de traçabilité, d'étiquetage et d'information des citoyens.

Ne croyez pas qu'il s'agit d'une menace en l'air ou d'un danger potentiel, les plantes mutées sont déjà dans notre assiette. Savez-vous que dans l'huile de tournesol (non bio) que vous achetez, il y a une partie qui est issue de tournesols mutés ? **En région Rhône-Alpes, par exemple, on sait qu'il y avait 30 % de tournesols mutés en 2011.** Aujourd'hui, c'est du tournesol ; demain, ce sera du colza. Il faut que les consommateurs s'emparent du sujet.

Les plantes mutées peuvent pénétrer non seulement dans les cultures traditionnelles, mais aussi, plus grave encore, dans la filière bio qui est, jusqu'ici, le seul rempart contre la manipulation génétique de nos aliments. En effet, de même que pour les cultures OGM, la proximité des champs entraîne un risque majeur de dissémination des variétés mutées. **Si l'on ne fait rien, les cahiers des charges des paysans bio ne voudront bientôt plus rien dire et les récoltes de ces parcelles contaminées se trouveront mélangées aux autres pour finir dans l'assiette des consommateurs bio qui ont payé plus cher la garantie du naturel.**

Il faut préciser que l'Union européenne n'a demandé aucune étude préventive indépendante sur les effets au long cours de ces nouveaux intrus sur la santé publique, et elle s'est encore moins intéressée à leur impact sur la santé des abeilles. Les semenciers ont un pouvoir de conviction qui laisse pantois.

Michel Dogna

